



université PARIS-SACLAY

# ELECTIONS 2022 DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

**Des élections aux conseils centraux, aux conseils des Graduate Schools et de l'École universitaire de premier cycle de l'Université Paris-Saclay se tiendront simultanément du 14 au 18 février 2022.**

du 14 au 18 février 2022

Étudiantes et étudiants de l'UVSQ, vous êtes invités à renouveler vos représentants aux Conseils centraux, aux Conseils des Graduate Schools et au Conseil de l'École Universitaire de 1er cycle de l'Université Paris-Saclay dont l'UVSQ est membre associé avant de fusionner en 2025.

**Ces élections auront lieu entre les 14 (8h) et 18 février (14h) 2022 par vote électronique dans le cadre suivant :**

- » Elections au Conseil d'Administration et à la Commission de la formation et de la vie universitaire (renouvellement complet) : tous les étudiants votent.
- » Elections au Conseil de la Recherche (renouvellement complet) : tous les doctorants votent.
- » Elections aux conseils des Graduate Schools (renouvellement partiel) : les étudiants de niveau master et doctorat qui relèvent des Graduate Schools pour lesquels des sièges sont à pourvoir votent.
- » Elections au conseil de l'Ecole universitaire de premier cycle (renouvellement partiel) : les étudiants de niveau licence relevant d'une formation accréditée au titre de l'Université Paris-Saclay votent.

**Pour voter, les usagers doivent être inscrits sur les listes électorales qui sont établies par collèges et par établissements.**

Elles sont affichées à la Présidence de l'Université Paris-Saclay et disponibles ci-dessous :

- » Liste électorale conseils centraux usagers
- » Liste électorale Ecole Universitaire Premier Cycle U-PSaclay usagers
- » Liste électorale Graduates School usagers

Pour rappel, les usagers dont l'inscription sur les listes électorales est subordonnée à une **demande d'inscription** de leur part, doivent faire cette demande au plus tard le **mardi 8 février 2022, 12h** (*formulaire téléchargeable sur le site web de l'Université dédié aux élections*).

**Les demandes de rectification** des informations relatives à un électeur ou une électrice figurant dans la liste sont possibles **jusqu'au mercredi 9 février 2022 à 17h**.

**Les demandes d'ajouts** sur les listes électorales d'électeurs et électrices qui remplissent les conditions mentionnées dans la note électorale et qui n'y figurent pas sont possibles, y compris durant le scrutin.

## **Les instances à élire**

---

La Présidente et les conseils centraux assurent la gouvernance de l'Université Paris-Saclay. Les conseils centraux sont le Conseil d'administration (CA) et le Conseil Académique (CAC) :

» **Le CA** est l'organe stratégique de l'université. Il définit la politique de l'université par ses délibérations. Le CA est composé de 18 représentantes et représentants élus, dont 4 pour les usagers.

» **Le CAC** a également pour rôle d'assurer le fonctionnement de l'Université par ses délibérations et ses avis. Il est composé de 2 commissions : la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et la Commission de la Recherche (CR). La CFVU est composée de 32 représentantes et représentants élus dont 14 pour les usagers. La CR est composée de 28 représentantes et représentants élus dont 4 pour les doctorantes et doctorants.

## Se porter candidat

---

Les usagers inscrits sur les listes sont éligibles au titre de leur collège.

**Pour vous porter candidat ou candidate, au scrutin des conseils centraux**, nous vous invitons à remplir le formulaire correspondant à votre collège disponible sur la plateforme de dépôt dématérialisé : <https://universite-paris-saclay.legavote.fr>

**Pour vous porter candidat ou candidate, au scrutin des GS ou de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle**, nous vous invitons à remplir le formulaire correspondant à votre collège disponible également sur la plateforme de dépôt dématérialisé : <https://universite-paris-saclay.legavote.fr>

## Les modalités de vote

---

**Ces élections sont organisées sous forme de vote électronique.** En tant qu'électeur et électrice, vous recevrez à la fin du mois de janvier un e-mail de la société Neovote, en charge de l'organisation du vote électronique, vous indiquant la procédure à suivre et comment vous connecter.

## Documents utiles

---

L'ensemble des documents relatifs aux opérations électorales sont disponibles sur l'espace suivant : <https://cirrus.universite-paris-saclay.fr/s/GDANpgawA9Kg2KX>

L'espace contient les documents suivants :

- » Décision portant organisation des élections ;
- » Les formulaires de rectification des listes électorales ;
- » Les formulaires de demande d'inscription sur les listes électorales ;
- » Les candidatures et professions de foi.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Pour toute demande (inscription, ajout, rectification sur les listes) :** elections.daji@universite-paris-saclay.fr

Plus d'informations concernant ces élections sur le site web de l'Université Paris-Saclay (note électorale, calendrier, kit com, FAQ, ...) : <https://www.universite-paris-saclay.fr/elections-des-representantes-et-representants-des-usagers-aux-conseils-centraux-et-des-personnels-et-des-usagers-aux-conseils-gs-eupc-2022>